

Soumagne, une commune pour les abeilles

Le 27 avril dernier, un événement poétiquement intitulé « Le défi des abeilles et le pouvoir des fleurs » s'est tenu au Domaine provincial de Wégimont à Soumagne. Organisé par les Amis de la Terre en collaboration avec la province de Liège, Ecowal et la Fédération liégeoise d'apiculture, cette matinée a permis de rappeler au public venu nombreux les engagements conjoints des pouvoirs publics et des associations dans des plans d'action en faveur du respect de l'environnement. L'abeille est au centre de cette dynamique positive.



D. Brick (président des Amis de la Terre de la Régionale de Liège), A. Delchef (échevin en charge de l'agriculture et de l'urbanisme à Soumagne), P. Colomb (président d'Ecowal), J. Mestrez (député provincial en charge de l'agriculture); B. Heens (services agricoles de la province de Liège), E. Mestrez (directeur du Domaine provincial de Wégimont)
Photo : Fabienne Henriët

MOTS CLÉS :
plan Maya, environnement

RÉSUMÉ :
une future commune Maya engage une synergie d'actions avec les apiculteurs locaux et les associations de protection de l'environnement.

A Soumagne, il y a longtemps que les agents communaux ont banni les pesticides et pratiquent le fauchage tardif. En 2008, la commune a aidé Les Amis de la Terre à mettre en place un verger conservatoire de 6 ha représentatif des variétés haute tige traditionnelles du pays de Herve. En 2010, un rucher pédagogique au cœur d'un pré fleuri, également géré par Les Amis de la Terre, a complété logiquement le projet. Un peu plus loin, un terrain communal a été converti en jardin didactique sous l'impulsion de l'échevin de l'enseignement. C'est l'occasion pour les enfants des écoles de participer à des animations « nature » : jardinage, observation... Il est prévu de donner une grande place aux plantes mellifères dans ce jardin et d'y installer des nichoirs à abeilles sauvages.

Est-il besoin de préciser que Soumagne a posé sa candidature pour devenir une commune Maya, profitant ainsi des mesures d'aide proposées par le ministre de l'agriculture de la Région wallonne, Benoît Lutgen ? Une manière d'entériner ce qui est déjà une évidence et de poursuivre les actions en faveur de la biodiversité et la sensibilisation des jeunes et des moins jeunes à cet enjeu de notre temps.

Avant de laisser la place aux conférenciers porte-parole des abeilles, le député provincial Julien Mestrez en charge de l'agriculture, petit-fils d'apiculteur, a rappelé que la Région liégeoise n'est pas en reste. Les services agricoles provinciaux examinent la faisabilité et la mise en place d'une charte de production durable sur le modèle LEAF (Linking environment and farming - <http://www.leafuk.org>) dans le but d'inclure dans les pratiques agricoles les bandes enherbées, les nichoirs, les haies, les arbres fruitiers... La Province soutient également des projets didactiques en faveur des abeilles. Un des ruchers écoles de la Fédération royale provinciale liégeoise d'apiculture (FRPLA) est hébergé sur le site de Wégimont. Un jardin avec rucher, arbres fruitiers et espaces fleuris est également en cours de réalisation. Il accueillera bientôt les enfants des classes vertes.



Cours pratique de Didier Brick (FRPLA) au rucher de Wégimont
Photo : Claire Streel

Sous l'œil du président de la Fédération liégeoise d'apiculture Jean Delré et de bon nombre d'apiculteurs de la province, Didier Brick, apiculteur et président des Amis de la Terre (Régionale de Liège), a présenté l'importance des abeilles pour la biodiversité et l'impact du phénomène de disparition de ces insectes sociaux sensibles aux dégradations environnementales. Pascal Colomb (ECOWAL/ECOSEM - voir Abeilles & Cie n°107) a abordé ensuite une partie de la solution en présentant les méthodes de mise en place de tous les types de prairies fleuries. La société ECOSEM dont il est responsable a pour vocation de préserver le patrimoine génétique des espèces sauvages indigènes par leur multiplication contrôlée. Il a souligné l'importance de ne pas introduire de variétés horticoles ou exotiques, trop souvent présentes dans les sachets de semences fournis par les industriels. Le label « Semences et Plantes du terroir » existe depuis l'an 2000 pour garantir une origine locale des plantes sauvages. De nombreux éco-conseillers et membres de conseils communaux intéressés par le plan Maya ont écouté attentivement les conseils prodigués par les intervenants et ont visité avec intérêt le rucher école de la Fédération de Liège, guidés par Didier Brick. Soumagne a su ainsi montrer l'exemple.

Plus d'infos ?

<http://www.amisdela terre.be/spip.php?article995>
<http://www.amisdela terre.be/spip.php?article978>
<http://www.ecosem.be>
<http://www.frpla.be/>
<http://www.soumagne.be>